



Est ce que je vais prendre du ferme?

Par **Kazor**, le **23/10/2014** à **17:59**

Bonjour à toutes et à tous, dans la nuit du vendredi mes amis et moi avons étaients interpellés et envoyés en garde à vue (17h) pour "Violence aggravées en réunion".
De plus, nous étions sous l'emprise de l'alcool et la bagarre a entraîné un ITT supérieur à 8 jours pour la victime (10 jours).
Je ne suis habituellement pas quelqu'un de violent et je n'ai jamais eu de problèmes avec la police (aucunes interpellations, pas de casiers).
Cependant la victime a déclarée avoir reçu des coups de notre part après s'être présentée comme étant fonctionnaire de police (hors de son service).
En réalité les faits se sont passés différemment, notre groupe (4 personnes ivres), nous sommes prient la tête avec la victime et ses 2 amis (donc 3 personnes) suite à des moqueries de leurs part bref...
Seulement, une seule personne de leur groupe à reçu des coups et c'est pour cela que c'est considéré comme violence en réunion. Les deux amis de la victime sont considérés comme témoins.
Est ce que je risque de la prison ferme? C'est vraiment ma plus grande crainte. J'ai déclaré avoir mit des coups mais à l'origine c'était "une simple" bagarre à la sortie d'un bar.
Cette histoire prend des proportions énorme (articles dans le journal etc..) et cela me dépasse totalement.
Merci de me venir en aide, j'en ai grandement besoin.
ne pensant pas que cette affaire allait prendre une telle ampleur, aucun de nous n'as prit d'avocat pour les auditions et nos déclarations ont étaient quelque peu tournées à l'avantage de la victime (qui, je le rappelle est un collègue des agents du commissariat).